

<https://interlangues.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article544>



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Certification

- ALLEMAND - ENSEIGNEMENT -



Date de mise en ligne : lundi 24 septembre 2018

Copyright © Site Interlangues Ac-Lyon - Tous droits réservés

Depuis 2006, les élèves de 3ème et de 2de ont la possibilité de passer le **Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz** et d'obtenir le niveau A2 ou B1.

Organisation :

Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site de l'[Auslandsschulwesen](#)
Choisir *Auslandsschularbeit* puis *Deutsches Sprachdiplom*. Voir en particulier *DSD I*

- [Informationen zur Prüfung](#) : Vous trouverez toutes les informations et les consignes relatives au déroulement de l'épreuve.
- [Modellsätze](#) : Vous trouverez des sujets type avec les enregistrements audio issus de sessions précédentes.

Session 2023 :

- novembre 2022 : inscription des élèves à la certification via les établissements scolaires (les équipes de direction en sont informées).
- **Epreuves écrites :**

Les épreuves écrites (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral) auront lieu cette année le **jeudi 9 mars 2023** de 9h à 12h.

- **Epreuves orales :**
Les épreuves orales individuelles auront lieu **entre le 1er février et le 31 mars**